

BA-TIC

BA-TIC

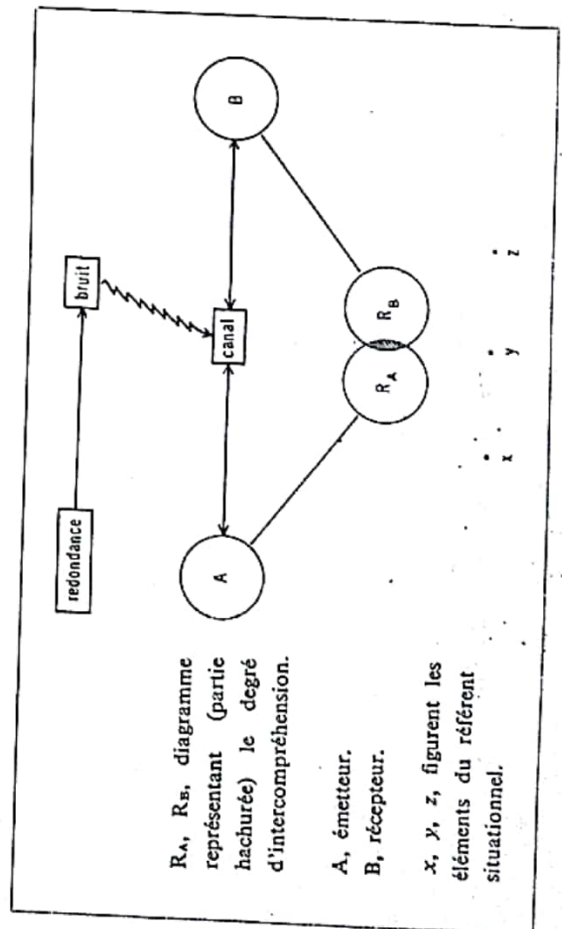
018

e) Bruit et redondance

Lorsqu'il existe une communauté de code entre A et B, la communication peut s'instaurer. Cependant, la transmission du message peut connaître des perturbations propres à gêner une bonne intercompréhension. Ces perturbations affectent le canal de communication de manière très fréquente. Ces perturbations formes parasitaires : tantôt B reçoit mal le message parce que A a mal prononcé un mot, ou bien parce qu'une autre voix a couvert momentanément celle de A, ou bien parce que B a été inattentif, etc. On désigne du terme de **bruit** tout phénomène qui voile, à des degrés et des niveaux divers, le message dans sa transmission.

Corrélativement, pour compenser les pertes d'information dues au bruit, pour faire qu'un signe mal perçu retrouve sa valeur à un autre point du message, la langue offre à l'émetteur une procédure spécifique que l'on désigne du nom de **redondance** : il ne s'agit pas de cette redondance de type rhétorique par quoi la même idée est reprise sous des formes différentes, mais d'un redoublement de marques, par exemple de type grammatical. Dans la phrase « la petite fille est heureuse », la marque du féminin est présente quatre fois : par l'article *la*, par l'adjectif *petite*, le nom *fille* et l'adjectif attribut *heureuse*. Nous dirons que l'information « féminin » est marquée quatre fois dans le message. Phénomène de redondance dont nous aurons à relever l'importance dans l'étude de la grammaire.

Pour conclure sur le schéma de communication, nous rassemblons dans la figure ci-dessous les différents éléments analysés :



III. Les deux faces du message

A. Code oral, code écrit

Nous avons vu comment les messages linguistiques sollicitaient sous leur double réalisation, orale et/ou graphique, le sujet dans son rôle d'émetteur ou de récepteur. Nous savons maintenant comment se dessine la configuration de l'acte de communication. Il nous reste à tracer les lignes essentielles qui parcourent et structurent les deux faces du message.

Un message oral s'échange entre émetteur et récepteur, dans le cas de la conversation (v. *supra*, II B), de manière immédiate : il n'y a pas, ou pratiquement pas, de long intervalle de temps entre l'émission et la réception. Quand A a parlé, B peut à son tour prendre la parole; la réponse est instantanée. Un message écrit, échange de lettres, par exemple, demande un intervalle de temps assez long, selon la rapidité des services postaux et/ou la volonté du récepteur.

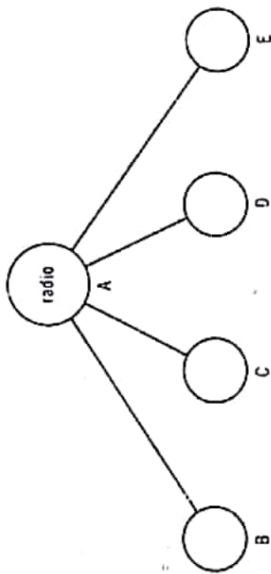
Un message oral place émetteur et récepteur dans un contexte situationnel identique, et souvent utilise par allusions ou implicitement des éléments du référent qui complètent l'information du message. Inversement, le message écrit doit, s'il veut faire jouer un rôle au contexte situationnel, le décrire : il y aura beaucoup plus de descriptions dans un roman (type de message écrit) que dans une pièce de théâtre jouée et parlée dans un décor qui tient lieu de contexte.

Le message oral utilise des éléments informateurs que le message écrit ne retrouve que de manière indirecte et imparfaite : les intonations, les pauses, le débit, les accents d'intensité (v. *infra*, DEUXIÈME PARTIE) sont extrêmement importants pour la compréhension du message par le récepteur. Or, comment le message écrit peut-il conserver tout ce qu'apportent ces éléments dits prosodiques? Il emploie la ponctuation, procédure inadéquate, et se trouve totalement démuné pour marquer l'intonation (il ne peut que la décrire à l'aide du vocabulaire). D'autre part, toute conversation s'accompagne de gestes, que le message écrit ne peut que compenser par l'évocation descriptive, une fois de plus.

C'est pourquoi le message écrit est relativement plus long que le message oral. Nous remarquons que ces différences ne tiennent pas à la personne de l'émetteur, mais qu'elles appartiennent, comme des caractères contraignants, au type même des messages. Et ce sont ces caractères qui fondent la distinction établie par les linguistes entre code oral et code écrit.

3° A.T.C

2. Le message échangé entre A et B est tel que seul le sujet A se comporte comme émetteur, B étant récepteur (sans alternance de rôles pour les sujets). Ce type de message est constitué par la diffusion (radio, journaux, etc.) :



b) Le canal de communication

Pour que le message puisse de A parvenir à B (et vice versa dans le cas de la conversation), il faut un contact établi de façon permanente entre A et B. Ce contact est rendu possible par un canal de communication (dont l'image la plus simple est fournie par la technique du téléphone). Sous ce terme, les linguistes et les psycholinguistes regroupent plusieurs notions. Ainsi R. Jakobson (*Essais de linguistique générale*, p. 214) écrit : « Le message requiert un contact, un canal physique et une connexion psychologique » ; S. Moscovici et M. Plon (*Les Situations-Colloques*, v. BIBLIOGRAPHIE) donnent la définition suivante : « Les canaux de communication sont définis par le milieu physique, social, psychologique, par les moyens techniques auquel un sujet parlant a accès pour faire parvenir un message au destinataire de son choix. » Il faut donc donner à l'expression « canal de communication » un sens qui dépasse celui de simple procédure technique (l'image du téléphone est trop étroite).

c) Le référent

Le message se constitue sur quelque chose, à propos d'un événement, à partir d'un certain thème. « Le message requiert un contexte auquel il renvoie. » (R. Jakobson, *Ibid.*) Utilisons pour désigner ce *contexte* le terme, généralement admis par les linguistes, de référent. On peut distinguer, schématiquement, deux types fondamentaux de référents :

- Le référent situationnel : ce sont tous les éléments qui appartiennent à l'entourage de A et B, au moment de l'émission et de la réception. Ces éléments sont innombrables, comme sont, par leur variété, innombrables les situations dans lesquelles des messages s'instaurent;
- Le référent textuel : ce sont tous les éléments actualisés par et dans le message à l'aide des signes linguistiques qu'utilisent A et B. Par exemple, si A évoque un souvenir, il le fera à l'aide de phrases qui renverront à un

3° A - T.C

moment de son passé : des lieux, des êtres seront ainsi signifiés qui sont absents au moment où le message est émis; par exemple encore, lorsque A reprend certains mots appartenant aux phrases déjà prononcées, c'est-à-dire lorsque A renvoie à son propre discours, il vise le référent textuel.

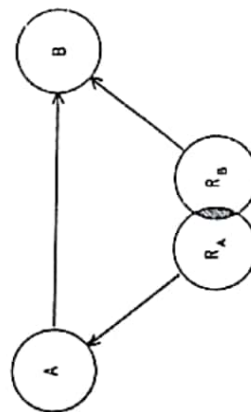
Toutefois, ni canal de communication ni référent, pour nécessaires qu'ils soient, ne peuvent être tenus pour suffisants. Encore faut-il que A et B se comprennent.

d) Encodage et décodage

Supposons que A émette un message en anglais et que B soit un récepteur ne parlant que le français. L'incompréhension est absolue. B percevra une suite de sons, modulés d'une certaine façon, découpés de pauses, devinera peut-être des accents d'intensité variable (v. *infra*, DEUXIÈME PARTIE), mais sera incapable de distinguer, c'est-à-dire de découper des groupes sonores auxquels il puisse attribuer un sens. B se trouve devant le message de A comme devant un message chiffré dont il faut connaître la clef pour parvenir à lever le mystère. Si B ne dispose pas du code, le message de A est une énigme sonore. Autrement dit, pour que A et B puissent communiquer, il leur faut en commun un code.

Comment définir un code? Disons que c'est un ensemble de règles permettant de combiner des signes et de construire des unités significatives. Ainsi deux interlocuteurs français disposent du même code, qu'une analyse des règles régissant la langue permet de décrire.

Toutefois, il ne suffit pas absolument que le code soit commun pour que la compréhension soit bonne. Deux sujets appartenant à la même communauté linguistique peuvent fort bien ne parvenir qu'à un degré relatif d'intercompréhension. Si A et B n'ont pas exactement en commun le même répertoire de signes, la compréhension ne sera que partielle. Ce que l'on peut représenter schématiquement ainsi :



$R_A \cap R_B$: partie commune des répertoires (intercompréhension)

N. B. — Il convient de retenir quelques termes très usités, au demeurant fort simples : pour désigner l'activité de l'émetteur A, on dira qu'il encode un message (d'où le terme d'encodage, comme synonyme d'émission); pour dénommer l'activité du récepteur B, on dira qu'il décode un message (d'où le synonyme de décodage pour récepteur). Encodage et décodage fondent la communication.